

## *Elles aussi et 50 ans de droits des femmes*

*Elles aussi* a participé aux manifestations de l'anniversaire des 50 ans des CIDFF à la Cité fertile à Pantin. Un évènement qui a attiré plus de 5000 personnes pendant 3 jours du 7 octobre au 9 octobre 2022 pour fêter l'engagement de ces centres d'information sur les Droits des femmes.

### *Le réseau des CIDFF*

Aujourd'hui la Fédération nationale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF) est une fédération française d'associations qui regroupe plus de 100 CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) répartis sur toute la France et l'outre-mer, dont les domaines d'action sont l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi et la création d'activité, la vie familiale et la parentalité, la santé, l'éducation et la citoyenneté. L'histoire de ce réseau commence par la création, en janvier 1972, d'un Centre d'Information Féminin (CIF), à Paris, placé sous l'autorité du Premier ministre, à la suite des États Généraux des Femmes (Versailles 1970) qui avaient conclu à l'urgence du développement d'une politique publique d'accès aux droits pour les femmes. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est l'ADN de ce réseau.

Dans le cadre de cet anniversaire, Reine Lépinay Co-présidente d'*Elles aussi* a animé une table ronde le 9 octobre 2022 sur le thème :

*« Le projet féministe dans la sphère politique ».*

*Introduction du sujet de la table ronde : « Le projet féministe dans la sphère politique ».*

Son introduction a abordé le long chemin de l'émancipation des femmes marqué par des révolutions, des luttes, et des revendications. Elle dit la longue exclusion des femmes de la politique, leur rôle dévolu à l'éducation des enfants et à la gestion du foyer familial, tout en devant obéissance à leurs époux, les nombreuses croyances dans lesquelles la religion a pris largement sa part en n'octroyant aucun droit (divorce, avortement...) et qui ont rendu la libération des femmes difficile. Elle a rappelé la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791 d'Olympe de Gouges en parallèle de la voix portée par Condorcet défendant la cause féminine et sa légitimité à participer à la politique,

et évoque un suffrage universel en 1848, excluant encore une fois les femmes, puis l'engagement d'Hubertine Auclert au XIXème siècle pour enfin rappeler le droit de vote et d'éligibilité de l'ordonnance du Général De Gaulle en 1944. Elle exprime le militantisme féministe du XXème siècle qui attaque le code Napoléon, revendique le droit au divorce et celui de ne plus obéir aux maris, pour en 1965 obtenir le droit d'exercer un métier sans leur autorisation. Elle dit également la demande d'égalité salariale des femmes non aboutie encore à ce jour, le droit de disposer librement de leur corps en 1975 avec la loi Simone Weil, et puis en 1999 la parité enfin inscrite dans l'article 1 de la constitution : La loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives », et les nombreuses lois paritaires qui ont suivi pour la composition des assemblées délibératives et de leurs exécutifs dans des institutions politiques locales, européennes, tout en laissant une absence de parité dans certaines collectivités locales (les petites communes-les intercommunalités) et les assemblées nationales (Sénat et chambre des députés).

Les femmes élu.es ont la responsabilité de faire avancer le projet féministe dans une société où la culture de l'égalité prend progressivement corps, en particulier dans la sphère politique non sans peine.

C'est alors que ce questionnement revient aujourd'hui comme un leitmotiv : Comment porter le projet féministe au sein de la sphère politique ?

### *Les intervenantes de la table ronde*

Trois intervenantes Nelly GARNIER Conseillère de Paris, Conseillère régionale Ile de France, (LR) ; Harmonie LE CERF Adjointe au maire de Bordeaux, chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors (EELV); Lauren LOLO Conseillère municipale déléguée à la transition écologique, l'environnement et à l'éco-citoyenneté à la commune de Fosses dans le 95, co-fondatrice de la cité des chances, (sans étiquette politique), ont pu aborder le sujet en deux temps, après avoir défini au préalable l'engagement féministe comme « un ensemble de mouvements et d'idées philosophiques qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. »

## *Le projet féministe dans la sphère politique : obstacles et propositions*

Dans un premier temps ont été traités les obstacles à surmonter au développement du projet féministe dans la sphère politique, avec un temps fort sur le sexisme, les violences sexistes et sexuelles faisant à ce moment-là l'actualité, mais aussi la charge mentale des femmes avec l'inégal partage dans la gestion des tâches domestiques et des enfants, tout en mettant en évidence les multiples inégalités d'ordre économique, social, et sociétal.

Dans un deuxième temps, ont été analysés les engagements à prendre pour faire vivre durablement le projet féministe dans la sphère politique, et l'inscrire dans la société pour les générations futures. Ces pistes de réflexion ont porté sur la nécessaire évolution législative pour une juste représentation des femmes dans toutes les instances élues et dans les fonctions de pouvoir, (en particulier l'obligation de quotas), sur une organisation paritaire et un fonctionnement transparent des partis politiques. Une analyse des moyens pour lutter contre les comportements sexistes et les violences masculines a suscité une position de tolérance zéro et la volonté de sanctions plus systématiques. Des propositions ont été faites dans le cadre des politiques publiques d'égalité par l'évocation de mise en place de Budgets sensibles au genre, de l'application de l'égaconditionnalité dès la dépense du premier euro public, et enfin pour une représentation des femmes dans toutes les sphères : politique, économique, sociale, sociétale (rôles modèles, marrainage, formation...).

En conclusion, le projet féministe dans la sphère politique pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, vise à reconstruire les rapports sociaux de sexe sur la base de la parité, c'est à dire sur la base de l'égalité entre les femmes et les hommes, non plus exclusivement en droit mais en valeur et en dignité.

Une rencontre réussie avec une assemblée de plus de 150 personnes.